



Orléans, le 19 décembre 2013

Adoption du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante.

Le Conseil régional du Centre, réuni en session plénière, a adopté le jeudi 19 décembre 2013 le **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante** (SRESVE), premier volet du schéma qui sera complété prochainement par deux volets le liant à la recherche et à l'innovation.

Fruit d'une forte **coopération entre la Région, le Rectorat et la Communauté d'universités et établissements « Centre Val de Loire Université » (CVLU)**, le schéma s'attache à la mise en œuvre des priorités nationales en tenant compte des spécificités propres au territoire de la région Centre.

Quatre ambitions structurent ce document d'orientations stratégiques : un accès élargi à l'enseignement supérieur comme vecteur de l'insertion professionnelle, une qualité de vie des étudiants confortée pour faciliter la réussite, une promotion forte des atouts des établissements en région, un lien renforcé de l'enseignement supérieur avec le monde socio-économique pour créer une dynamique efficace.

1. Démocratiser et accroître l'accès aux formations supérieures

Le premier axe découle de la nécessité de rompre avec le déficit d'ambition qui demeure trop fréquent. Il vise à installer la continuité « bac -3 ; bac + 3 » comme le prolongement logique de la scolarité obligatoire. Le baccalauréat reste encore trop souvent perçu comme une fin en soi. Par crainte de l'échec, de conditions matérielles difficiles ou tout simplement par méconnaissance de l'ouverture que procure un diplôme de l'enseignement supérieur, une part des néo-bacheliers ne poursuit pas dans le supérieur.

Aussi, les actions du SRESVE portent sur l'accès à une information simple, claire lisible et commune à l'ensemble des opérateurs grâce à un outil de référencement unique ainsi que sur la formation des personnes relais dans le processus d'orientation, via, en particulier, des modules dispensés par l'Espé (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) afin que puissent être délivrées des informations actualisées, tenant compte des évolutions socio-économiques. Au-delà, pour encourager les poursuites d'études du plus grand nombre, le schéma accorde une place prioritaire aux innovations pédagogiques et au développement du e-learning. Par ailleurs, une attention particulière est portée à la pertinence de l'offre tant en termes de proximité que des spécialités proposées. Pour répondre à ce point, le schéma installe un Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur (ORES). Outre son rôle dans le recueil des données quantitatives et qualitatives relatives au parcours des étudiants, il lui revient dans une logique prospective, de s'attacher à l'étude de l'évolution des besoins et des métiers.

2. Conforter la qualité de la vie étudiante comme facteur clé de la réussite

La seconde ambition du schéma consiste à créer les conditions de réussite pour chacun. L'accès simplifié aux différents services, la qualité des logements et plus généralement des équipements, l'adaptation aux nouvelles modalités d'enseignement par le développement de learning center, l'accompagnement sous forme de tutorat, tout comme la possibilité de concilier études et « job étudiant », sont autant d'aspects pour lesquels des actions fortes ont été actées. On notera à ce titre : la valorisation de l'engagement des étudiants tuteurs via la possibilité d'obtention d'ETCS, l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques de l'emploi étudiant entre CVLU, la Région et les entreprises, la généralisation des points de santé mutualisés. La question des déplacements est également au centre des actions envisagées ; développement des équipements pour favoriser les « transports doux », prise en compte dans le cadre de l'élaboration des horaires des transports publics ...

3. Promouvoir les atouts des établissements d'enseignement supérieur

L'objectif de ce troisième axe du schéma est de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur en région Centre, notamment sur les 2^{ème} et 3^{ème} cycles pour lesquels la mobilité des étudiants est plus élevée. Il s'agit de développer une promotion active des domaines d'excellence et de mettre en valeur les atouts, que constituent les liens forts entre les universités et écoles et les organismes de recherche en région (CNRS, INRA, BRGM, CEA, INSERM, IRSTEA). De même l'accent est mis sur le renforcement de la visibilité et l'attractivité des formations d'ingénieurs et de management dans le cadre des réseaux (Polytech, INSA, IAE).

4. Mobiliser l'enseignement supérieur pour le développement économique

Le schéma régional est l'occasion de renforcer les liens nécessaires et sources de dynamisme avec les acteurs du monde socio-économique. En particulier, l'objectif est de rendre plus visibles auprès du monde économique les connaissances et les compétences que recouvrent les différents diplômes délivrés par l'enseignement supérieur. Les étudiants dotés de ces savoirs et savoir-faire disposent d'un potentiel susceptible d'enrichir le capital humain des entreprises. Réciproquement, ces dernières constituent des lieux d'apprentissage privilégiés permettant aux futurs actifs d'acquérir techniques, méthodes et expériences. Pour favoriser ces liens mutuels, les actions retenues visent en particulier, à développer et optimiser l'offre de formation en alternance. Dans ce cadre est envisagée la création d'un CFA de la communauté d'universités et établissements « Centre Val de Loire Université ».

Les travaux au niveau régional seront suivis par le Comité de pilotage du SRESVE regroupant la Région, le Rectorat, et CVLU. Le comité de pilotage s'appuie sur un Comité technique qui recueillera les travaux et les conclusions des différentes instances du Schéma : Comités Territoriaux, Conférence Régionale de l'Enseignement Supérieur, commission post-bac, Instance de concertation pour l'optimisation de l'offre de formation, groupes projets associés aux différentes actions du Schéma... La réalisation de l'ensemble des priorités s'inscrira dans le temps selon des échéances variables. Certaines actions, telle que l'installation de l'observatoire régional, ont déjà une réalité, d'autres sont à créer. Il importe désormais que la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs qui a marqué l'élaboration du schéma conserve autant de vigueur dans la phase de mise en œuvre.

Contacts Presse

Région Centre : kim.hamisultane@regioncentre.fr

Rectorat : maud.pestel@ac-orleans-tours.fr

CVLU : contact@cvluniversite.fr